

RENSEIGNEMENTS
COMPLÉMENTAIRES

L'ANALYSE DES CHARGES ET DU FINANCEMENT PAR OBJETS

La présentation des charges par objets, conformément aux normes du *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* définies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), fournit une information sur la nature économique des biens et services acquis et du financement.

Graphique 10
Charges par objets

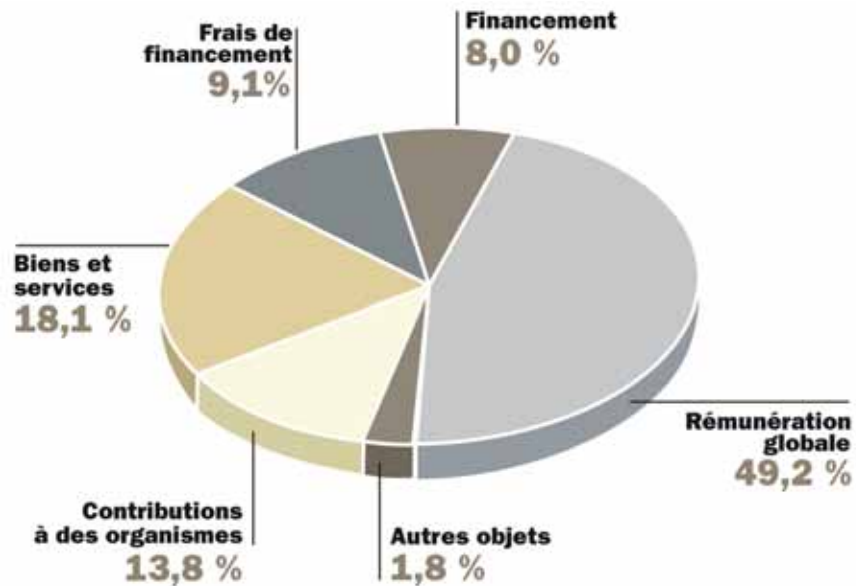


Tableau 65
Analyse des charges et du financement par objets

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2010	Budget 2011	Écart en %
<i>Charges</i>			
Rémunération			
- élus	9 478,1	9 352,1	(1,3)
- employés	1 409 840,5	1 489 378,3	5,6
	1 419 318,6	1 498 730,4	5,6
Cotisations de l'employeur	574 164,0	720 968,5	25,6
Transport et communication	39 951,3	41 151,3	3,0
Services professionnels	51 186,1	39 637,7	(22,6)
Services techniques et autres	306 296,3	313 748,7	2,4
Location, entretien et réparation	169 462,0	169 019,1	(0,3)
Biens non durables	232 665,6	231 724,2	(0,4)
Biens durables	23 788,3	21 986,0	(7,6)
Frais de financement	418 764,4	410 835,5	(1,9)
Contributions à des organismes	590 971,9	620 682,7	5,0
Autres objets	153 970,2	79 911,3	(48,1)
Total des charges	3 980 538,7	4 148 395,4	4,2
<i>Financement</i>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(39 400,0)	(7 676,5)	(80,5)
Remboursement de la dette à long terme	352 119,5	366 188,8	4,0
Total du financement	312 719,5	358 512,3	14,6
<i>Total des charges et du financement</i>	4 293 258,2	4 506 907,7	5,0

Rémunération

En 2011, la rémunération globale, qui comprend la rémunération et les cotisations de l'employeur, s'élève à 2 219,7 M\$, soit une hausse de 226,2 M\$ par rapport à 2010. Les rajustements salariaux (indexations, progressions statutaires), les variations dans les différents régimes étatiques et charges sociales de même que l'ajout de postes expliquent cette augmentation. La rubrique qui traite de la rémunération globale, dans la présente section, expose les principaux éléments de cette variation (voir à la page 160).

Transport et communication

En 2011, le budget s'établit à 41,2 M\$, en hausse de 1,2 M\$ par rapport au comparatif de 2010. Cette augmentation est principalement attribuable à une somme de 0,6 M\$ qui sera consacrée aux activités liées à la distribution de l'eau potable.

Services professionnels

Le budget de 39,6 M\$ en 2011 est en baisse de 11,5 M\$, soit 22,6 % par rapport au comparatif de 2010. Cette diminution s'explique, d'une part, par le regroupement de plusieurs services découlant de l'importante réorganisation administrative amorcée en 2010 et, d'autre part, par le renforcement à l'interne des ressources humaines affectées à la gestion des contrats, des projets et autres programmes de gestion de l'actif municipal.

Services techniques et autres

Pour les services techniques et autres, le budget de 313,7 M\$ en 2011 augmente de 7,5 M\$ par rapport à 2010. Cette variation découle de divers projets propres aux arrondissements et aux services centraux. Les arrondissements présentent un budget pour les services techniques et autres de 166,6 M\$, une hausse de 2,3 M\$ qui s'explique, entre autres, par les éléments suivants :

- une somme additionnelle de 0,8 M\$ allouée à l'entretien du Quartier des spectacles, dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- un investissement supplémentaire de 1 M\$ dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce pour la gestion de l'édifice abritant le futur centre sportif, opérationnel en 2011;
- un montant supplémentaire de 0,6 M\$ pour l'entretien des parcs de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Du côté des services municipaux et autres postes budgétaires, le budget pour les services techniques et autres est de 147,2 M\$, en hausse de 5,2 M\$. Cette variation est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- un budget additionnel de 3,3 M\$ pour l'entretien et l'inspection des réseaux d'eau et d'égout secondaires, en partenariat avec les arrondissements;
- un budget additionnel de 2,1 M\$ consacré au plan d'affaires des Muséums nature de Montréal, qui prévoit notamment la construction du nouveau Planétarium, en conformité avec son plan de repositionnement souhaité parmi les attraits touristiques;
- une réduction de 0,9 M\$ liée principalement à une diminution des tarifs de la SAAQ pour les services facturés à la Ville de Montréal.

Location, entretien et réparation

Concernant les charges de location, le budget s'établit à 169 M\$ et demeure relativement stable par rapport au comparatif de 2010, avec une variation à la baisse de 0,4 M\$.

Biens non durables

En 2011, le budget s'établit à 231,7 M\$, ce qui représente une diminution de 0,9 M\$ par rapport à 2010. Cette variation est principalement due aux facteurs suivants :

- l'amélioration du procédé d'épuration des eaux qui a permis d'économiser 1,5 M\$ en produits chimiques;
- des économies d'énergie de 0,5 M\$;

- un budget de 1,2 M\$ consacré à l'acquisition d'un progiciel de gestion pour les activités d'entretien des réseaux d'eau et d'égout.

Biens durables

En 2011, le budget s'établit à 22 M\$, ce qui représente une diminution de 1,8 M\$, entraînée notamment par une baisse de 1,5 M\$ du budget d'acquisition des bacs roulants, conformément au plan de déploiement du nouveau système de collecte des matières résiduelles qui se termine en 2011.

Frais de financement

Les frais de financement totalisent 410,8 M\$, soit une diminution de 7,9 M\$ par rapport à 2010. Cette variation découle principalement de la baisse des taux d'intérêt dont la Ville bénéficie pour le refinancement de sa dette, tout comme pour les nouveaux emprunts contractés sur le marché.

Contributions à des organismes

En 2011, le budget s'établit à 620,7 M\$, une hausse de 29,7 M\$ par rapport à celui de 2010. Cette variation est attribuable principalement aux facteurs suivants :

- une augmentation de 15,3 M\$ de la contribution à la Société de transport de Montréal (STM) et de 3,6 M\$ de la contribution à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), voir le tableau 16 sur la variation des contributions et de la charge à financer par quotes-parts à la page 46;
- un budget additionnel de 5,2 M\$ pour la réalisation du programme *réussir@montréal – Industrie*;
- l'ajout d'un budget de 1 M\$ à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en vertu d'une entente renouvelée avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- une augmentation de 5,5 M\$ des budgets de différents projets de la Ville qui seront financés par le gouvernement du Québec, dans le cadre du protocole d'entente lié à la stratégie de développement *Imaginer-Réaliser Montréal 2025*;
- une diminution de 1,8 M\$ de la contribution aux villes liées, en raison de l'échéance des contrats d'élimination des matières résiduelles, lesquels seront dorénavant gérés par la ville centrale.

Autres objets de dépenses

En 2011, le budget de 79,9 M\$ est en baisse de 48,1 % par rapport à 2010. Cette réduction importante témoigne de l'engagement de l'Administration à rationaliser ses dépenses au cours de l'exercice de 2011, dans la foulée de ses chantiers d'optimisation.

Financement à long terme des activités de fonctionnement

Ce poste représente le montant de financement par emprunts nécessaire pour défrayer certaines dépenses courantes, prévues au budget de fonctionnement. En 2011, un budget de 7,7 M\$ sert à financer l'achat des bacs de recyclage prévus pour le nouveau système de collecte des matières résiduelles.

Remboursement de la dette à long terme

Le remboursement de la dette à long terme, qui comprend la dépense pour le remboursement de capital et les contributions aux fonds d'amortissement, se chiffre à 366,2 M\$ au budget de 2011. L'augmentation de 14,1 M\$ reflète l'impact de la hausse des emprunts contractés, une hausse atténuée par l'échéance d'autres dettes.

LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Le tableau ci-dessous présente les principales composantes de la masse salariale, soit la rémunération et les contributions de l'employeur. Ces dernières comprennent la contribution de la Ville aux différents régimes étatiques (charges sociales), tels la Régie des rentes, le Régime québécois d'assurance parentale et l'assurance-emploi, ainsi que les différents avantages sociaux, tels les régimes de retraite et les assurances collectives.

En 2011, la rémunération globale s'élève à 2 219,7 M\$, ce qui équivaut à 49,3 % du budget global des dépenses de fonctionnement de la Ville. Il s'agit d'une hausse d'environ 226,2 M\$, ou 11,3 %, par rapport au comparatif de 2010.

Tableau 66
Composantes de la masse salariale

(en milliers de dollars)

	Comparatif 2010	Budget 2011	Écart en %	Part relative
Rémunération	1 419 318,6	1 498 730,4	5,6 %	67,5 %
Charges sociales	159 142,4	166 096,9	4,4 %	7,5 %
Avantages sociaux				
Régimes de retraite (services courants)	205 972,7	204 007,8	-1,0 %	9,2 %
Autres dépenses relatives aux régimes de retraite	137 897,3	272 598,3	97,7 %	12,3 %
Assurances collectives	68 066,7	75 090,5	10,3 %	3,4 %
Autres avantages	3 084,9	3 175,0	2,9 %	0,1 %
	415 021,6	554 871,6	33,7 %	25,0 %
Total	1 993 482,6	2 219 698,9	11,3 %	100,0 %

Les principaux ajustements de la rémunération globale sont :

- une augmentation de 35,7 M\$ provenant des indexations salariales des employés;
- une augmentation de 15,4 M\$ attribuable aux progressions des employés dans leurs échelles salariales;
- une baisse d'environ 1,2 M\$ générée par l'entente conclue entre la Ville et le gouvernement du Québec relativement au transfert de la gestion du programme de la sécurité du revenu pour le territoire de l'ancienne ville de Montréal;
- une augmentation de la rémunération de près de 35 M\$ pour un ajout de postes;
- une augmentation de 8,8 M\$ générée par certaines ententes syndicales et sentences arbitrales et par des rajustements divers tels que la variation des crédits prévus aux fins d'équité salariale;

- une augmentation de 135 M\$ des dépenses relatives aux régimes de retraite, qui se détaille ainsi :
 - une hausse de 13 M\$ associée aux nouvelles évaluations actuarielles, au 31 décembre 2009, qui utilisent des hypothèses économiques et démographiques plus conservatrices, en particulier les hypothèses de rendement espéré et de mortalité;
 - une augmentation de 82 M\$ suscitée par l'impact de la crise financière de 2008 sur la valeur lissée de l'actif, cet impact étant toutefois atténué par les rendements de 2009, supérieurs à ceux espérés;
 - un ajustement de 40 M\$ apporté au traitement comptable de la limite sur l'actif. Toutefois, cet ajustement est compensé par une affectation positive d'un même montant de 40 M\$ au montant à pourvoir, ayant ainsi un effet nul sur les charges financées;

De plus, la Ville prévoit utiliser 28 M\$ en mesure d'allègement additionnelle, tel que le MAMROT le permet, créant en 2011 une augmentation nette de quelque 66 M\$ de la charge à financer.

Tableau 67
Analyse de la rémunération et des cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

	Structures autorisées	Rémunération	Cotisations de l'employeur		Total de la rémunération globale
			Charges sociales	Avantages sociaux	
			000 \$	000 \$	
	<i>a-p.</i>	000 \$	000 \$	000 \$	000 \$
Élus	103,0	9 352,1	799,7	2 341,6	12 493,4
Cadres et contremaîtres	2 090,3	199 244,6	19 909,0	80 598,8	299 752,4
Professionnels et cols blancs	7 825,9	455 556,0	55 376,4	159 947,2	670 879,6
Cols bleus	4 499,7	250 248,0	34 026,1	93 246,7	377 520,8
Policiers	4 201,0	365 731,8	32 429,5	149 116,8	547 278,1
Pompiers	2 392,0	189 550,3	19 877,8	66 147,8	275 575,9
Préposés aux traverses d'écoliers	224,4	6 108,2	670,8	0,0	6 779,0
<i>Total</i>	21 336,3	1 475 791,0	163 089,3	551 398,9	2 190 279,2
Sécurité du revenu ¹		22 939,4	3 007,6	3 472,7	29 419,7
<i>Total</i>	21 336,3	1 498 730,4	166 096,9	554 871,6	2 219 698,9

¹ Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assurée par le gouvernement du Québec. Les employés municipaux affectés à ce secteur sont prêtés au gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ces employés ne font pas partie de la structure d'effectifs de la Ville de Montréal, mais leur rémunération apparaît dans le budget des dépenses.

LA VARIATION DE L'FFECTIF

En 2011, la structure autorisée au budget de fonctionnement s'élève à 21 336,3 années-personnes, ce qui représente une hausse de 531,4 années-personnes par rapport au comparatif de 2010.

Variation de l'effectif dans les arrondissements

L'effectif des arrondissements est en hausse de 130,5 années-personnes par rapport au comparatif de 2010. Ces nouveaux postes permettront d'améliorer les services à la population, notamment dans les parcs et les installations sportives et culturelles, ainsi que la propreté.

Variation de l'effectif dans les services centraux

L'effectif des services centraux est en hausse de 400,9 années-personnes par rapport au comparatif de 2010. Plus de 80 postes sont ajoutés afin de renforcer la fonction publique et améliorer le service à la population, permettant entre autres la création du Service du contrôleur général. Notons également l'ajout de 14 nouveaux postes à la suite de la création du Bureau du plan, à la Direction générale.

Parmi les autres variations importantes, il y a l'ajout de près de 70 postes visant à améliorer le support dans de nouveaux procédés aux usines de filtration ainsi que pour l'amélioration des infrastructures touchant le traitement et la distribution de l'eau. Mentionnons également l'ajout de 11 postes à la Direction des communications afin de régulariser la situation d'employés en disponibilité. Un ajout de 17 postes aux Affaires juridiques permettra de réduire le délai de traitement de dossiers.

Au niveau de la sécurité incendie mentionnons l'augmentation de 62,7 postes, essentiellement pour la poursuite de l'implantation du schéma de couverture de risques au Service de la sécurité incendie; finalement l'ajout de 43,9 policiers.

Tableau 68
Effectif réparti selon la structure organisationnelle

(en années-personnes)

	Comparatif 2010	Budget 2011	Écart a-p.	Écart en %
<i>Arrondissements</i>				
Ahuntsic-Cartierville	397,8	405,0	7,2	1,8
Anjou	201,0	203,5	2,5	1,2
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	472,6	473,6	1,0	0,2
Lachine	253,5	255,5	2,0	0,8
LaSalle	298,6	295,6	(3,0)	(1,0)
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	94,1	93,1	(1,0)	(1,1)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	505,4	524,0	18,6	3,7
Montréal-Nord	339,5	341,7	2,2	0,6
Outremont	98,5	102,5	4,0	4,1
Pierrefonds-Roxboro	256,9	264,0	7,1	2,8
Plateau-Mont-Royal	404,5	433,0	28,5	7,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	387,0	392,9	5,9	1,5
Rosemont–La Petite-Patrie	556,2	561,7	5,5	1,0
Saint-Laurent	524,0	535,3	11,3	2,2
Saint-Léonard	269,5	269,5	-	-
Sud-Ouest	399,2	405,0	5,8	1,5
Verdun	295,7	307,3	11,6	3,9
Ville-Marie	508,5	522,3	13,8	2,7
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	421,7	429,2	7,5	1,8
Total des arrondissements	6 684,2	6 814,7	130,5	2,0
<i>Services centraux</i>				
Direction générale	802,0	846,4	44,4	5,5
Affaires juridiques et Évaluation foncière	660,8	690,8	30,0	4,5
Capital humain	109,0	116,0	7,0	6,4
Commission de la fonction publique	6,0	6,0	-	-
Commission des services électriques ¹	62,0	68,0	6,0	9,7
Concertation des arrondissements et des ressources matérielles	1 131,2	1 140,0	8,8	0,8
Contrôleur	9,0	22,0	13,0	144,4
Développement et opérations	1 184,2	1 262,3	78,1	6,6
Eau	787,1	857,1	70,0	8,9
Finances	495,0	505,0	10,0	2,0
Police	5 636,6	5 684,5	47,9	0,8
Secrétariat de liaison	5,0	5,0	-	-
Sécurité incendie	2 766,2	2 828,9	62,7	2,3
Technologies de l'information	430,6	454,6	24,0	5,6
Vérificateur général	36,0	35,0	(1,0)	(2,8)
Total des services centraux	14 120,7	14 521,6	400,9	2,8
<i>Total</i>	20 804,9	21 336,3	531,4	2,6

Tableau 69

Effectif réparti selon la structure organisationnelle - Directions

(en années-personnes)

	Comparatif 2010	Budget 2011	Écart a-p.	Écart en %
<i>Directions</i>				
Direction générale				
- Direction	7,0	6,0	(1,0)	(14,3)
- Direction générale associée - Concertation des arrondissements et des ressources matérielles	5,0	7,0	2,0	40,0
- Direction générale associée - Développement et opérations	7,0	7,0	-	-
- Affaires institutionnelles	21,1	25,1	4,0	19,0
- Bureau du plan	0,0	14,0	14,0	-
- Communications	87,2	107,2	20,0	22,9
- Greffe	248,1	253,1	5,0	2,0
- Muséums nature	426,6	427,0	0,4	0,1
Total	802,0	846,4	44,4	5,5
Concertation des arrondissements et des ressources matérielles				
- Approvisionnement	106,7	115,7	9,0	8,4
- Immeubles	406,1	407,9	1,8	0,4
- Matériel roulant et ateliers municipaux	446,0	442,0	(4,0)	(0,9)
- Propreté et déneigement	10,0	11,0	1,0	10,0
- Relations avec les citoyens – 311	54,7	54,7	-	-
- Stratégies et transactions immobilières	107,7	108,7	1,0	0,9
Total	1 131,2	1 140,0	8,8	0,8
Développement et opérations				
- Direction	10,5	10,0	(0,5)	(4,8)
- Administration	82,5	89,0	6,5	7,9
- Culture et patrimoine	201,2	206,5	5,3	2,6
- Développement économique et urbain	84,4	97,7	13,3	15,8
- Diversité sociale	23,5	27,5	4,0	17,0
- Environnement et développement durable	287,3	301,3	14,0	4,9
- Grands parcs et verdissement	119,8	125,8	6,0	5,0
- Habitation	85,0	90,0	5,0	5,9
- Sports	131,4	132,9	1,5	1,1
- Transport	91,1	94,1	3,0	3,3
- Travaux publics	67,5	87,5	20,0	29,6
Total	1 184,2	1 262,3	78,1	6,6

Notes relatives au tableau 68 :

¹ Outre les effectifs de 68 années-personnes financés à même son budget de fonctionnement, la Commission des services électriques compte également un effectif de 59 années-personnes inscrit aux projets d'immobilisations.

Autres notes :

- Depuis 2008, à la suite d'une entente conclue entre la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, la gestion des activités liées à la sécurité du revenu sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal est assumée par le gouvernement du Québec contre une compensation financière. Ainsi, les crédits budgétaires de 2011 comprennent une rémunération équivalente à 422,0 années-personnes.
- Ces structures autorisées ne représentent que les années-personnes financées à même le budget de fonctionnement.
- Lorsqu'une activité est réalisée pour le compte de plusieurs unités, l'ensemble du budget de dépenses est ventilé entre les intervenants. Toutefois les employés qui réalisent l'activité sont tous présentés au budget du fournisseur de service. Par exemple, l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie a à même sa structure 149,4 a-p. qui réalisent les travaux de marquage et signalisation pour l'ensemble du territoire de l'ex-ville de Montréal.